



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Morbihan

Vannes, le 08 juin 2021

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de
l'éducation nationale du Morbihan

Affaire suivie par :

Sylvia BAUGE

T 02 97 24 24 15

Ce.cpdeac56-ouest@ac-rennes.fr

3 allée du Général Le Troadec

CS 72506

56019 VANNES Cedex

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école publique,
S/c Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de
l'éducation nationale chargé(e)s de circonscription du premier
degré,

Objet : Inscriptions au dispositif Ecole et Cinéma pour 2021-2022

Pour l'année scolaire 2021-2022, le dispositif national Ecole et Cinéma vous propose sa nouvelle programmation, à savoir sept films pour les élèves des cycles I, II et III de toutes les circonscriptions du département.

Les salles associées sont Vannes/La Garenne, Lorient/Cinéville, Auray, Baud, Guer, Le Palais, Pontivy, Locminé, Josselin, Groix, Muzillac, Gourin, Quiberon, Inzinzac-Lochrist, Guémené-sur-Scorff, Arzon et Nivillac. (La salle d'Etel est en travaux).

Les inscriptions se font en deux temps :

- Du 14 juin au 24 septembre 2021 inclus, inscription des classes au dispositif, directement en ligne par le chef d'établissement (ou l'enseignant coordinateur) par le biais d'ARENA (Portail des applications métiers), scolarité du 1^{er} degré, CINEMA- Ecole et cinéma, campagne d'inscription.

A noter : les classes de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération qui n'auront pas reçu de validation à la demande de participation au dispositif DECLIC s'inscriront au dispositif Ecole et Cinéma par le biais d'ARENA.

Au-delà de cette date, le serveur des inscriptions sera fermé.

- A partir du 27 septembre 2021, les écoles contacteront la salle de cinéma choisie pour convenir des dates de projections.

Les enseignants inscrits au dispositif ont la possibilité d'assister gratuitement aux pré-projections en salle à chaque début de trimestre, à Lorient, Vannes et Guémené-sur-Scorff. Leur participation aux pré-projections est fortement recommandée.

Une formation départementale Ecole et Cinéma sera proposée aux enseignants inscrits dans le cadre des 18h d'animations pédagogiques.

Comptant sur votre engagement au service de l'éducation à l'image.

**Pour le directeur académique des
services de l'éducation nationale du Morbihan
et sur autorisation, l'adjointe en charge du 1^{er} degré**


Corinne GONTARD